

LA TONTINE

La tontine est un système dans lequel chaque membre cotise à une date régulière et où le capital monétaire ou non monétaire ainsi constitué est redistribué à tour de rôle aux membres de la tontine.

A la fois caisse d'épargne, de solidarité et de prévoyance, **la tontine**, caractérisée par sa multi-fonctionnalité, est un vivier de main-d'œuvre. De nature informelle, elle obéit à des règles plus souples que celles du système économique officiel, donnant ainsi la possibilité à de nombreuses femmes, notamment en Afrique, de trouver une source de financement pour leurs activités. Du fait qu'elles ne sont pas solvables et qu'il s'agit de très petites sommes, la tontine est une alternative solidaire au système onéreux du micro-crédit proposé par certaines banques.

La tontine joue un rôle de cohésion sociale et inclut une grande part d'affection dans son fonctionnement. Elle est basée sur la convivialité et la confiance absolue entre les épargnantes.

Ainsi face à la difficulté d'accéder par héritage ou filiation à la terre, certaines femmes n'hésitent plus à acheter une parcelle en leur nom propre ou au bénéfice de leurs enfants. Par leurs actions quotidiennes, elles contribuent à changer le regard porté sur elles par la société.